

La Veille du Carif-Oref Occitanie n°491 – 30 mars 2022

Contact : <u>veille@cariforefoccitanie.fr</u> Espace Veille Emploi Formation :

https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/

ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE	2
APPELS À PROJETS	
EMPLOI	
FORMATION CONTINUE	
INSERTION PROFESSIONNELLE	
SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS	







ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE

L'emploi des travailleurs handicapés en Occitanie en 2019

SANTINON Clément, Carif-Oref Occitanie, Mars 2022, 10 p.

En lien avec la DREETS, le Carif-Oref Occitanie réalise chaque année une étude sur l'emploi des travailleurs handicapés en région grâce au traitement des Déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). Les derniers résultats portent sur l'année 2019.

En Occitanie, près de 36 000 travailleurs handicapés travaillent dans les établissements de 20 salariés et plus assujettis à l'obligation d'emploi en 2019. Plus âgés et occupant plus souvent des postes moins qualifiés que la moyenne des salariés dans la région, leur nombre s'inscrit en progression régulière ces dernières années.

Avec un taux d'emploi direct en équivalent temps-plein de 4,0 %, l'Occitanie affiche un résultat supérieur à la moyenne nationale, le ratio étant plus ou moins élevé selon les caractéristiques des établissements (secteur d'activité, taille, présence d'un accord, etc.).

Consultez l'étude sur l'emploi des travailleurs handicapés

https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/emploi-des-travailleurs-handicapes-en-occitanie

Les sortants de la formation professionnelle en Occitanie

DREETS Occitanie, Escales, n° 25, Mars 2022, 6 p.

En Occitanie, plus de 136 000 personnes en recherche d'emploi sont sorties de la formation professionnelle sur la période allant du 4^{ème} trimestre 2018 au 2^{ème} trimestre 2020, soit 11,2 % de l'ensemble des sortants de formation recensés en France métropolitaine. Sur la même période, la demande d'emploi régionale des catégories ABC représente 10,4 % de celle de France métropolitaine.

La part des jeunes (moins de 26 ans) s'élève à 27 % et celle des seniors (plus de 50 ans) à 12 %. Un sur deux est titulaire d'un baccalauréat ou diplômé du supérieur avant son entrée en formation, un sur cinq n'a aucun diplôme. Enfin, la répartition par genre est paritaire.

Les stagiaires sont majoritairement à l'initiative de leur formation (61 %). Toutefois, pour les jeunes, l'accompagnement apparaît comme un élément clé. 22 % d'entre eux ont été orientés par la mission locale et 9 % par un conseiller Pôle Emploi.

https://occitanie.dreets.gouv.fr/Escales-no-25-les-sortants-de-la-formation-professionnelle-en-Occitanie

Occitanie : du sur-mesure pour l'emploi avec le Pacte pour l'embauche

Région Occitanie, Mars 2022

En Occitanie, le taux de chômage reste élevé alors que des offres ne trouvent pas de candidats. Afin de lever les freins à l'emploi, la Région et plus de 50 partenaires se mobilisent avec le Pacte pour l'embauche, un pack de mesures concrètes et adaptées aux besoins de chaque territoire.

Un numéro gratuit : 0800 00 70 70 est mis en place pour informer et être mis en relation avec un partenaire du Pacte pour l'embauche.

Des mesures phares pour booster l'emploi :

Plusieurs leviers sont identifiés, notamment en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi. Dès avril 2022, une vaste campagne de recrutement va être lancée avec la SNCF, dans le cadre de l'opération « *Un emploi en bas de chez soi* », pour faciliter l'insertion des publics issus des quartiers prioritaires. Des séances de coaching individuel seront également proposées dans les bassins d'emploi prioritaires comme celui de la *Mecanic Valley*, et une aide régionale pourra être sollicitée pour la garde d'enfant. Par ailleurs, la Région encourage les vocations. Elle expérimente <u>le revenu régional écologique jeunes</u> pour inciter les 18-29 ans à se tourner vers les métiers verts, et organise des opérations de découverte des métiers agricoles.

Des conditions de travail améliorées pour les salariés en reconversion :

Afin de favoriser le retour ou le maintien à l'emploi, la Région élargit l'aide régionale à la mobilité des demandeurs d'emploi à de nouveaux publics et aux entreprises. Dans le même temps, le dispositif <u>Passerelles Industries</u> sera boosté pour positionner 5 000 demandeurs d'emploi sur les métiers en tension de l'industrie. Un nouvel accompagnement sera proposé aux personnes en situation de handicap pour les aider à reconstruire leur projet professionnel.

Des employeurs soutenus dans leurs recrutements :

Les entreprises aidées par la Région seront encouragées à accueillir des demandeurs d'emploi, apprentis et stagiaires en immersion. Elles seront également accompagnées dans leurs projets d'embauche, notamment pour mutualiser les compétences des salariés via <u>les groupements</u> <u>d'employeurs</u>. L'objectif : créer 500 emplois d'ici 2025 sur les territoires en tension de recrutement. Des solutions d'hébergement temporaire seront en outre accordées aux salariés saisonniers et aux preneurs d'offres sur les métiers en tension, et des contrats de progrès seront expérimentés pour inviter les entreprises à proposer de meilleures conditions de vie au travail.

https://www.laregion.fr/Du-sur-mesure-pour-l-emploi-avec-le-Pacte-pour-l-embauche

Occitanie : un milliard d'euros d'investissement pour les établissements d'enseignement

Région Occitanie, Mars 2022

La Région décide de renouveler son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), sur la période 2021-2027. Il consacre 1 milliard d'euros d'investissement pour les lycées publics, les centres de formations d'apprentis (CFA), les instituts de formation de soins infirmiers (IFSI), les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) ainsi que les bâtiments universitaires.

https://www.laregion.fr/Un-milliard-d-euros-d-investissement-pour-les-etablissements-d-enseignement

L'économie agricole en Occitanie. Note de synthèse 2021

Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Mars 2022, 5 p.

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie de la région Occitanie, en particulier pour les zones rurales. Deuxième secteur exportateur, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue un des principaux employeurs avec 161 400 emplois en 2019. Les industries agro-alimentaires occupent notamment une place de premier plan avec 19 % des effectifs industriels de la région et autour de 9 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-endetail/actualites/leconomie-agricole-en-occitanie-note-de-synthese-2021

Panorama 2021 de l'Economie Sociale et Solidaire - Communauté d'Agglomération du Sicoval CRESS Occitanie, Décembre 2021, 16 p.

La Communauté d'Agglomération du SICOVAL compte 306 établissements employeurs de l'ESS, et 3 281 salariés et 2 933 Equivalents Temps Pleins.

http://www.cressoccitanie.org/les-publications-de-loress-lr

APPELS À PROJETS

Appel d'offres : Portraits statistiques emploi formation de branches - AKTO

Date limite de réponse le 11 avril 2022

https://www.akto.fr/appels-d-offres

Accompagner les jeunes en techniques de recherches d'entreprises - CCCA-BTP

Date limite de candidature le 14 avril 2022

https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-candidatures/accompagner-les-jeunes-entechniques-de-recherches-dentreprises

Achat de formation de management - Supervision individuelle et accompagnement collectif en direction des travailleurs médico-sociaux et des administratifs du département des Pyrénées-Orientales

Date limite de réponse le 15 avril 2022

https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/achat-de-formation-de-management-supervision-individu/ao-8685857-1

Appel à projets thématique pluriannuel : "Sécuriser les parcours et les transitions professionnels des personnes handicapées" – Agefiph

Articulant expérimentation et recherche appliquée, les appels à projet annuels lancés par l'Agefiph pour des actions innovantes et pour des projets de recherche constituent les moteurs centraux de la mise en œuvre de cette stratégie innovation.

L'approche ciblée sur une thématique générique de la stratégie innovation 2020/22 « sécuriser les parcours et les transitions professionnelles » est précisée chaque année à travers le ciblage d'un axe prioritaire soulignant la dynamique proactive que nous souhaitons impulser.

Pour 2022, l'Agefiph poursuit sa mobilisation sur la thématique du développement des compétences, en la focalisant en particulier sur les seniors, les femmes et les publics de la neurodiversité.

Fin de dépôt des lettres d'intention le 28 avril 2022

https://agefiph-handinnov.com/pages/cahier

Appel à projet Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Toulouse Métropole

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion qui s'adresse en priorité aux personnes rencontrant des difficultés majeures à trouver un emploi (faible qualification, déficit d'expérience, absence de mobilité...).

Date limite de dépôt des candidatures le 30 juin 2022

https://www.toulouse-metropole.fr/-/appel-a-projet-plie?redirect=/je-participe/appels-a-projets

EMPLOI

Les demandeurs d'emploi

DARES, Mars 2022

5 508 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (cat. A, B, C) en moyenne en février 2022, en France. Consultez les dernières données nationales et locales et la dernière publication trimestrielle :

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/les-demandeurs-demploi

Aide financière exceptionnelle en faveur de certains demandeurs d'emploi - Décret n° 2022-386 du 18 mars 2022

Ce texte adapte des modalités relatives à l'appréciation des conditions d'octroi de l'aide financière exceptionnelle instituée par le <u>décret n° 2021-1405 du 29 octobre 2021</u> en faveur de certains demandeurs d'emploi engagés dans une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise auprès

de Pôle emploi. Ces conditions d'octroi de l'aide financière exceptionnelle s'apprécient à la date d'entrée en formation du demandeur d'emploi ou, sous certaines conditions, à la date à laquelle Pôle emploi propose la formation au demandeur d'emploi dans le cadre du projet personnalisé d'accès à l'emploi.

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045378641

Le Jobbing : une enquête sociologique sur le travail de plateformes

Centre Maurice Halbwach, DARES, Mars 2022, 287 p.

Le Centre Maurice Halbwachs (CMH) s'intéresse aux individus proposant leurs services sur les plateformes, dans quelles configurations ils le font et pourquoi leur identification est problématique.

L'économie collaborative et le développement de plateformes d'échanges ont conduit à la diffusion de nouvelles pratiques de consommation, de production et de financement. Les formes diverses que peut prendre cette économie sont encore peu appréhendées par la recherche en sciences humaines et sociales. Quelles formes émergentes d'économie collaborative ? Quelles conséquences sur les modalités d'emploi, les conditions de travail et la protection sociale des travailleurs collaboratifs ?

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-jobbing-une-enquete-sociologique-sur-le-travail-de-plateforme

FORMATION CONTINUE

Dossier état de l'art "Mobile Learning"

Les contributions de ce dossier, en téléchargement gratuit : LDI : Mobile learning : quels enjeux en sortie de crise sanitaire ? Knowmore : Le Mobile-Learning, une nouvelle méthode de travail ? 7Speaking : Formation sur supports mobiles : dans la jungle des applications... Comment s'y retrouver ? Beedeez : Mobile Learning : encore un énième anglicisme ?

https://digital-learning-academy.com/dossier-etat-de-lart-mobile-learning-mars-2022

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi au 3^e trimestre 2021

Pôle emploi, Statistiques et indicateurs, Mars 2022, 8 p.

On compte 328 440 entrées en formation de demandeurs d'emploi au 3^e trimestre 2021, en hausse de 17,6 % sur un an.

https://statistiques.pole-emploi.org/formation/formpub/213020

Pour un choc de compétences dans les entreprises. Une incitation fiscale pour augmenter la participation à la formation des actifs en poste

TISON Erwann, Institut Sapiens, Mars 2022, 30 p.

Les efforts politiques en matière de formation professionnelle ont souvent tendance à se concentrer principalement sur des profils de bénéficiaires plus visibles, à savoir les jeunes et les demandeurs d'emplois, occultant les besoins des salariés en la matière. Pourtant, si la formation constitue un élément important de l'employabilité, elle demeure aussi un élément conditionnant la pérennité d'un emploi, à travers l'actualisation continue du capital humain. Ne pas se préoccuper de la formation des salariés en poste revient à assumer l'obsolescence à venir de leurs compétences et à organiser leur sortie potentielle du marché du travail.

https://www.institutsapiens.fr/pour-un-choc-de-competences-dans-les-entreprises

Bilan 2021 de la feuille de route stratégique de France compétences : des objectifs atteints et un rôle de régulateur renforcé

France Compétences, Mars 2022, 19 p.

Rapport de la 2^{ème} année d'exécution de la feuille de route stratégique triennale. Il montre que les objectifs prévus par la Convention d'objectifs et de Performance (COP) ont été atteints. Il met en évidence qu'après son installation en 2019 et la consolidation de son organisation et de ses missions en 2020, France compétences a pleinement investi en 2021 son rôle de régulateur du secteur.

https://www.francecompetences.fr/fiche/bilan-2021-de-la-feuille-de-route-strategique-de-france-competences-des-objectifs-atteints-et-un-role-de-regulateur-renforce

Décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux - Mars 2022

France Compétences, Mars 2022, 8 p.

Suite aux avis conformes de la Commission de la certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement, avis produits lors de la séance du 24 mars 2022, le Directeur général de France compétences a procédé à des décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux.

https://www.francecompetences.fr/fiche/decisions-denregistrement-aux-repertoires-nationaux-mars-2022

La formation continue dans la fonction publique hospitalière

Igas, Mars 2022, 162 p.

Ce rapport présente des propositions précises pour :

- améliorer l'attractivité de ces métiers et le développement individuel des compétences
- garantir, pour les métiers en tension, la prise en charge des études promotionnelles pour les agents admis aux formations qualifiantes mais non pris en charge par leur établissement
- donner à l'État les moyens de mettre en œuvre une véritable politique de formation continue dans la FPH, inséparable de la politique de santé (avec, par exemple, le développement des formations interdisciplinaires et pluri-professionnelles) et d'en assurer le suivi.

https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article848

Portrait de l'enseignement agricole - Edition 2022

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Mars 2022, 74 p.

L'enseignement agricole offre une large palette de formations qui préparent aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des secteurs stratégiques pour la France. Cette édition présente ses principales caractéristiques, les moyens qui lui sont alloués et ses résultats, ainsi que des témoignages de ses différents acteurs (enseignants, élèves, professionnels...).

https://agriculture.gouv.fr/portrait-de-lenseignement-agricole-edition-2022

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelle proximité entre le Service public de l'emploi et les jeunes en dispositifs d'insertion professionnelle ?

BOREL Marie, Dares Analyses, n°15, Mars 2022, 4 p.

Plus de 8 jeunes sur 10 passés par un contrat aidé, une école de la deuxième chance ou un établissement pour l'insertion dans l'emploi entre 2013 et 2015, sont en contact avec l'un ou l'autre des deux opérateurs du SPE, que ce soit avant ou après leur passage dans le dispositif.

Lorsqu'ils bénéficient d'un dispositif d'insertion professionnelle, mais aussi en amont ou en aval de

celui-ci, les jeunes peuvent se tourner vers Pôle emploi ou les missions locales. Le panel Trajam - Trajectoire des jeunes appariées aux mesures actives du marché du travail, exploité ici pour la première fois, permet notamment de suivre la proportion de jeunes qui nouent, à l'occasion de leur passage en dispositif d'insertion professionnelle, des liens avec ces deux principaux opérateurs du Service public de l'emploi (SPE).

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quelle-proximite-entre-le-service-public-de-lemploi-et-les-jeunes-en-dispositifs

Étude auprès des NEETS sur le décrochage scolaire

IFOP, Mars 2022, 47 p.

La Fondation AlphaOmega a voulu savoir ce qui se passe dans la tête d'un décrocheur. Cette enquête permet de comprendre quels sont les moments précis dans l'éducation d'un jeune où il faut agir. Il dévoile aussi leurs sentiments par rapport à leur parcours.

Le problème de l'insertion professionnelle des jeunes n'est pas dû seulement au chômage structurel en France.

Le premier problème se manifeste par le redoublement précoce en primaire et au collège : 32 % des NEETS interrogés disent avoir redoublé en élémentaire et 35 % au collège. En cause, une maîtrise insuffisante des savoirs fondamentaux (lire, écrire, calculer).

Le deuxième problème ne relève pas des savoirs mais du comportement au collège. On constate que sur les 39 % de NEETS dont les parents ont été convoqués pour des problèmes de comportement durant la scolarité, 65 % ont fait l'objet d'une convocation au collège.

Le troisième problème est celui de l'orientation au lycée : sur les 34 % de NEETS interrogés qui ont abandonné les cours ou une formation durant leur parcours scolaire, 48 % l'ont fait au lycée contre 19 % au collège et 29 % dans l'enseignement supérieur.

C'est la parole des NEETS qui permet de mettre en lumière les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le problème est moins l'école que de pouvoir suivre une scolarité ayant des problématiques spécifiques en primaire, au collège, au lycée et même dans le supérieur. Des problèmes que l'Éducation nationale doit pouvoir aborder avec l'appui de tous les acteurs de l'éducation dont les associations.

https://www.ifop.com/publication/etude-aupres-des-neets-sur-le-decrochage-scolaire

Programme d'action conjoint pour accompagner vers l'emploi les personnes placées sousmain de justice et lutter ainsi contre la récidive

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Mars 2022

Ce plan d'actions s'organise en 3 grandes parties, qui correspondent aux étapes du parcours vers l'emploi des personnes placées sous-main de justice :

- développer le parcours de formation et le parcours professionnel des personnes détenues pendant leur peine en recourant par exemple à l'apprentissage et en développant l'offre de formation et le travail pour favoriser l'acquisition de compétences valorisables sur le marché du travail ;
- anticiper et préparer à la sortie de détention en mettant en place des accompagnements vers l'emploi sur mesure pour les aider à déterminer leur projet professionnel, et lever les freins périphériques en développant les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises adaptées pour les détenus les plus éloignés de l'emploi et en situation de handicap;
- à la sortie : poursuivre l'accompagnement et inciter les entreprises à s'engager sur le sujet

Un axe est consacré à améliorer la prise en charge spécifique du public mineur en favorisant, par exemple, leur accès aux dispositifs existants tels que la Promo 16-18.

En parallèle, l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) favorise

les parcours d'accompagnement du public placé sous-main de justice en situation de handicap en créant, en complément des entreprises adaptées, des structures médico-sociales de type établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Des SIAE sont intégrées au fonctionnement des établissements pénitentiaires qui les accueillent. Le soutien de l'Etat au fonctionnement de ces structures a été renforcé depuis le 1er janvier 2022. 10 nouvelles structures devraient ouvrir d'ici fin 2022.

https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/programme-d-action-conjoint-pour-accompagner-vers-l-emploi-les-personnes

Aide de l'État concernant l'accompagnement personnalisé délivré par les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification à leurs salariés en insertion - Arrêté du 10 mars 2022

Consulter l'arrêté sur Légifrance

SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS

L'éolien : état des lieux et axes de développement à l'heure de la transition énergétique Vie publique, Mars 2022

Le développement de l'éolien et, plus globalement, des énergies renouvelables, répond à un double objectif inscrit dans la <u>programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour 2019-2028</u> :

- accélérer la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050
- et anticiper de nouveaux besoins en électricité.

Le parc actuel compte 8 000 éoliennes terrestres réparties sur 1 942 sites. Les régions les mieux dotées sont les Hauts-de-France, l'Occitanie et le Grand-Est. La filière éolienne emploie actuellement 18 200 personnes au sein de 1 000 entreprises. Selon les projections de l'Agence de la transition écologique, Ademe (étude 2017), elle pourrait représenter 60 000 emplois en 2050 en cumulant emplois directs et indirects dans l'exploitation, la maintenance et les activités liées à la phase d'investissements.

https://www.vie-publique.fr/eclairage/24027-leolien-etat-des-lieux-et-axes-de-developpement

Cartographie prospective des métiers de l'hôtellerie de plein air

Sémaphores, AFDAS, Mars 2022, 113 p.

Cette étude s'inscrit dans l'Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) « Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme » mis en œuvre dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Réalisée par le cabinet Sémaphores, cette étude s'articule autour de quatre axes :

- une analyse départementale des hébergements de plein air : des clés de compréhension pour optimiser les actions sur le renouvellement des postes et la transmission des campings en attirant de nouveaux profils.
- une analyse prospective quantitative des emplois de demain : des éléments objectivés pour bien identifier les impacts des mutations sur les métiers.
- une analyse des enjeux, des activités et des futures compétences à développer, métier par métier : des axes pour préparer le développement des compétences des collaborateurs.

Des fiches métiers communicantes clés en main pour votre structure dans la perspective de prochains recrutements.

https://observatoires.afdas.com/actualites/cartographie-prospective-des-metiers-de-lhotellerie-de-plein-air

En 2020, l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique, notamment dans le versant hospitalier

Insee Première, n°1897, Mars 2022, 4 p.

Fin 2020, 5,7 millions de salariés travaillent dans la fonction publique, soit 33 900 de plus qu'un an auparavant. L'emploi augmente nettement dans la fonction publique hospitalière (+ 1,8 %) et dans une moindre mesure dans la fonction publique de l'État (+ 0,8 %), mais se replie dans la fonction publique territoriale (-0,4 %). Hors contrats aidés, les effectifs augmentent de 50 100 salariés.

Le nombre de fonctionnaires, qui représentent 67 % des agents publics, baisse de 0,6 % en 2020, tandis que le nombre de contractuels augmente de 6,3 %.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/6215551

L'accueil individuel des jeunes enfants : état des lieux et perspectives

Fepem, Mars 2022, 4 p.

Selon les projections réalisées par l'Observatoire de l'emploi à domicile, 790 000 emplois dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile seront à pourvoir à l'horizon 2030. Le renouvellement de la population salariée constitue un enjeu majeur : un(e) salarié(e) sur deux atteindra l'âge de la retraite à l'horizon 2030.

Au total, pour compenser les départs à la retraite des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes d'enfants à domicile, et maintenir une capacité d'accueil individuel des jeunes enfants identique à celle d'aujourd'hui, l'embauche de 156 000 professionnel(le)s est à prévoir à l'horizon 2030.

https://www.fepem.fr/barometre-de-l-observatoire-des-emplois-de-la-famille/

Tableau de la filière maritime et fluviale en France

Statistiques et indicateurs, Pôle emploi, Mars 2022, 8 p.

Dans le cadre de la semaine de l'Emploi Maritime du 21 au 25 mars 2022, Pôle emploi diffuse un portrait du secteur maritime.

On distingue principalement trois grands groupes de métiers de la mer : les activités maritimes en mer (pêches, personnel embarqué, travaux en mer), qui comptent pour 17 % des emplois ; les activités maritimes sur terre (services portuaires et nautiques, défense et administration navale, maintenance et construction navale, ingénierie maritime, transformation des produits de la mer), pour 41 % des emplois et les services liés à la mer (hôtellerie-restauration, activités et loisirs littoraux), pour 42 % des emplois.

https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/entreprises/metiers/tableau-de-la-filiere-maritime-et-fluviale-en-france-pour-les-annees-2020-et-2021.html?type=article

Bilan sur l'entrepreneuriat féminin et les femmes dans l'entreprise

Urssaf, Mars 2022, 18 p.

Le recueil publié par l'Urssaf (ci-joint au communiqué) compile des données statistiques qui lui sont adressées dans les déclarations sociales. Ces informations lui permettent de dresser le bilan sur la part des femmes et leur rémunération moyenne au sein de l'emploi indépendant, des entreprises du secteur privé (hors secteur agricole) et auprès des particuliers employeurs.

https://www.urssaf.org/home/journalistes/communiques-depresse/ListeCommuniquesPresse/lurssaf-dresse-un-bilan-sur-lent.html

Les évolutions de carrière des femmes et des hommes dans le secteur bancaire

Observatoire des métiers de la banque, Topics, Mars 2022, 48 p.

Panorama précis de la situation des femmes au sein de la Branche, en fonction des objectifs inscrits dans le dernier accord égalité et évaluer les atouts et les freins du secteur pour les

femmes.

http://www.observatoire-metiers-banque.fr/f/etudes/sf/plus/s/evolutions_carriere_femmes_hommes_banque

Signature de l'avenant du contrat stratégique de filière Agroalimentaire

Conseil national de l'industrie, Février 2022, 30 p.

Le contrat initial de la filière, signé en novembre 2018, a d'ores et déjà permis de mettre en œuvre des actions concrètes autour de quatre actions ambitieuses.

L'avenant 2022-2023 vient compléter <u>le contrat initial</u>, dans trois domaines prioritaires dont la cohésion et formation : la filière veut se positionner en tant qu'acteur majeur de l'emploi, de la solidarité et de la cohésion sur les territoires.

https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/actualites/comites-strategiques-defiliere/agroalimentaire/signature-de-l-avenant-du-csf-agroalimentaire

1ère conférence des métiers et des compétences - Replay webinaire du 16 mars 2022 - Ministère du Travail

Cette première conférence des métiers et des compétences réunissait experts, partenaires sociaux, entreprises, acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi. A cette occasion, ils ont tenu le premier comité ministériel de pilotage « Enseignement et Formation » de France 2030 pour définir les stratégies de déploiement par secteurs prioritaires (énergie, numérique, formation, etc.) et réalisaient une revue des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir ».

https://www.strategie.gouv.fr/debats/1ere-conference-metiers-competences